

Juin 2015

Après le fléchissement de 2012, le résultat courant avant impôts (RCAI) des exploitations agricoles «moyennes et grandes» du Languedoc-Roussillon repart à la hausse en 2013 à 24 000 euros.

La météorologie de la campagne n'a pas été favorable aux productions végétales mais les prix de la plupart des produits végétaux ont augmenté. La viticulture, en plus d'un volume de la vendange en hausse (quoique normal) a bénéficié de la hausse des cours des vins.

Alors qu'elle a profité d'une conjoncture bénéfique sur les prix de ses produits, l'orientation «Tous herbivores» a subi une baisse des volumes de livraisons et de commercialisation. Pour l'ensemble des exploitations de la région, les produits courants sont à la hausse.

Les subventions d'exploitation contribuent à la moitié du RCAI régional. Comme les factures d'engrais et d'amendements, de semences et plants de remplacements, d'aliments grossiers pour les animaux et de fournitures se sont allégées, les charges courantes se sont stabilisées.

Cette stabilité, couplée à l'augmentation sur les produits courants permet donc au résultat régional de se redresser. Le revenu moyen par exploitation s'améliore à 19 700 euros mais la dispersion très importante des revenus s'accroît encore.

Le taux moyen d'endettement régional recule à 31 % et le poids de la dette diminue car l'excédent brut d'exploitation (EBE) augmente sensiblement.



Les résultats économiques des exploitations agricoles du réseau d'information comptable agricole (RICA)

La hausse des produits courants¹ bénéficie au résultat² régional

Un RCAI moyen de 24 000 euros pour le Languedoc-Roussillon

En 2013, le résultat courant avant impôts (RCAI) des moyennes et grandes exploitations agricoles du Languedoc-Roussillon s'élève en valeur réelle à 24 000 € en moyenne. Après la baisse de 2012 qui avait suivi deux années successives de hausse, l'indicateur central du RICA se redresse de 10 % en valeur courante. Inversement, le résultat national chute de 51 300 € à 36 300 € (- 30 % en valeur courante). L'évolution du RCAI dans les régions de métropole est majoritairement à la baisse. Seules trois d'entre-elles, dont

le Languedoc-Roussillon, sont en progression ou stables. La région Aquitaine enregistre la plus forte baisse régionale (- 64 %).

En valeur, la Picardie occupe le premier rang à 73 900 € et le Languedoc-Roussillon se situe en 20^{ème} position devant Midi-Pyrénées et Aquitaine.

Le champ du RICA

Pour la France métropolitaine, le champ du RICA est celui des exploitations agricoles d'au moins 25 000 euros de production brute standard (PBS).

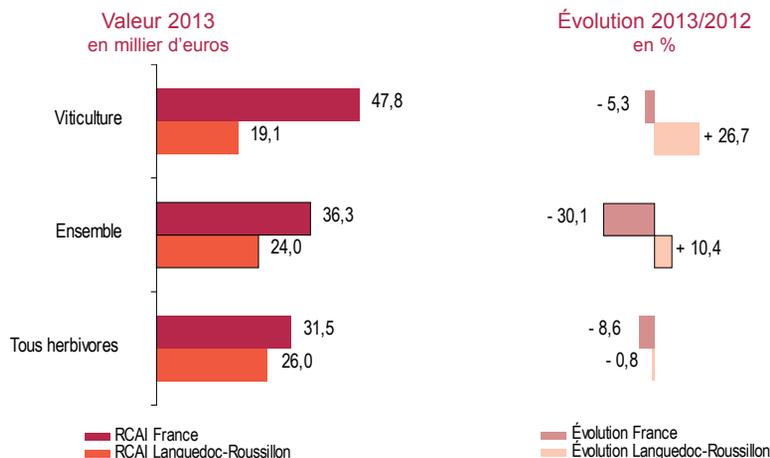
1- Les produits courants sont égaux à la somme de la production de l'exercice (nette des achats d'animaux), des subventions d'exploitation, des indemnités d'assurance, des remboursements forfaitaires de TVA, des rabais, remises et ristournes obtenus, des autres produits de gestion courante et des transferts de charge

2- Dans la suite du texte :

«résultat» signifie résultat courant avant impôts (RCAI)

«revenu» signifie résultat courant avant impôts par unité de travail non salarié (RCAI / UTANS)

Le résultat courant avant impôts dans les orientations en 2013 Un résultat toujours au-dessus de la moyenne régionale pour les élevages



Source : Sriset Languedoc-Roussillon - RICA résultats définitifs 2013 et 2012



Qu'est ce que le RICA ?

Le réseau d'information comptable agricole ou RICA est une opération communautaire annuelle de recueil d'informations comptables et extra-comptables auprès d'un échantillon de 82 000 exploitations agricoles de l'Union européenne.

Réalisée dans l'ensemble des 27 États membres de l'Union européenne selon des définitions et des règles communes, elle permet de comparer les résultats financiers obtenus pour les différents types d'agriculture. Cet échantillon représente près de cinq millions d'exploitations, qui constituent 96 % du potentiel économique de l'agriculture communautaire.

En France métropolitaine, le RICA couvre le champ des exploitations définies comme moyennes et grandes dont la production brute standard (PBS) est supérieure ou égale à 25 000 euros, soit 301 480 exploitations en 2013 représentant 97 % du total de la production brute standard.

Sur la métropole, l'échantillon total enquêté en 2013 regroupe 7 296 exploitations.

Pour le Languedoc-Roussillon, l'échantillon interrogé rassemble 425 exploitations représentant 15 509 moyennes et grandes exploitations.

Les évolutions du résultat courant avant impôts (RCAI) sont exprimées en valeur réelle à l'aide de l'indice des prix du produit intérieur brut.

L'univers de base servant à la pondération est issu de l'univers 2013.

Les chiffres relatifs à 2013 sont issus de l'échantillon « définitif ».

Les comparaisons inter-annuelles sont réalisées sur un échantillon constant (constitué d'exploitations présentes à la fois en 2012 et en 2013) et sont exprimées, sauf exception, en valeur courante.

Les données présentées dans la publication sont des valeurs moyennes par exploitation.

Une météo capricieuse pour l'agriculture régionale

La campagne agricole du Languedoc-Roussillon connaît en 2013 une climatologie particulièrement capricieuse. Un climat froid et humide au printemps, des températures estivales élevées et une météo automnale favorable qui impactent différemment la production, la commercialisation et le prix des produits végétaux.

L'hiver et le printemps sont plus froids que la normale. La pluviométrie de printemps est contrastée en région mais dans tous les cas abondante. Le mois de mars est marqué par des pluies intenses, surtout dans les départements de l'Hérault et du Gard. Sur toutes les cultures, les conditions climatiques entraînent un retard des cycles végétatifs. Globalement, la pression sanitaire est importante³.

Cette année encore, il est retenu pour la diffusion des données régionales du RICA par filière, les deux orientations technico-économiques (Otex) « Viticulture » et « Tous herbivores »⁴. Les éléments climatique, agronomique et économique les concernant sont donc détaillés⁵.

La météorologie défavorable de 2012 pénalisait fortement la vendange en baisse à 12,2 millions d'hectolitres (- 17 % par rapport à 2011). Toutefois, le contexte permettait aux cours des vins de poursuivre leur progression (+ 6 % en moyenne annuelle sur l'ensemble des vins).

En 2013, la production viticole de la région progresse fortement à 13,6 millions d'hec-

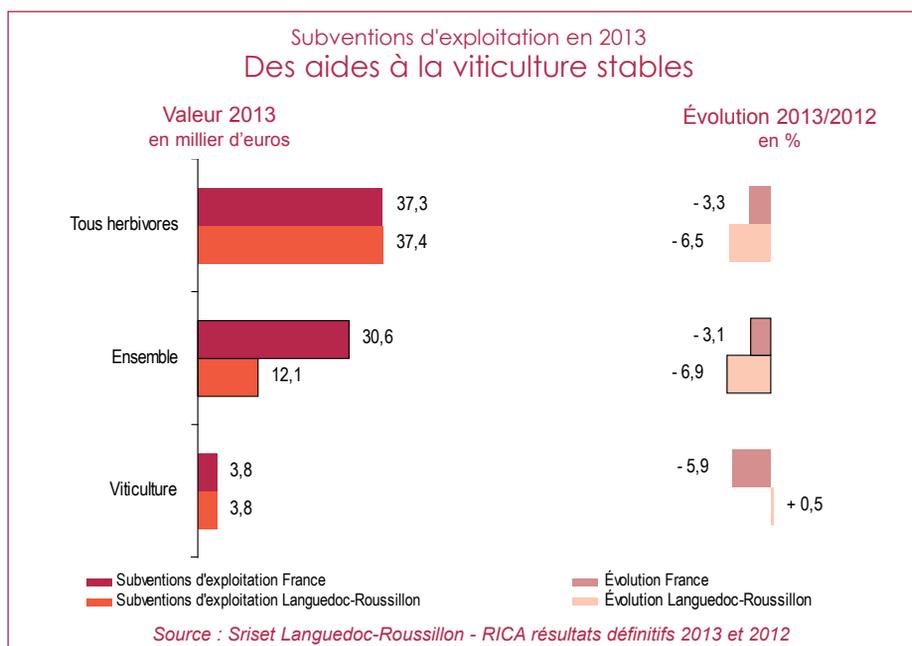
tolitres (+ 11 % par rapport à 2012) mais le volume produit reste dans la normalité. De plus, les prix des vins régionaux continuent d'augmenter (+ 5 à + 13 % selon leur nature AOP, IGP et sans IG soit + 7 % sur l'ensemble des vins).

L'année est plutôt bonne pour les cultures légumières avec des prix majoritairement en hausse, même si les laitues finissent par être en crise conjoncturelle. Les fruits d'été subissent un retard dans leur calendrier de production mais la hausse des prix compense la baisse des volumes de production. En ce qui concerne les grandes cultures, alors que les moissons sont tardives et les rendements corrects dans la région, les cours des céréales y compris du blé dur, chutent en début de campagne en lien avec le niveau élevé des récoltes mondiales.

En 2012, les exploitations connaissaient une situation fourragère hétérogène dans la région, certains départements ayant été plus ou moins pénalisés par le froid hivernal et la sécheresse de l'été.

Globalement, la production annuelle des prairies était légèrement déficitaire par rapport à une année normale (- 8 %). Pour 2013, si la production des fourrages est une très bonne année en quantité, elle l'est un peu moins en qualité.

Après la baisse de 2 % en 2012, le prix moyen annuel du lait de vache payé aux exploitations laitières régionales progresse de 8 % et il est supérieur de 10 % à la moyenne 2009-2012. En revanche, les livraisons de lait diminuent pour la première fois depuis 2010.



3- Note de suivi n°4 du plan Ecophyto : Données 2013 en Languedoc-Roussillon – Août 2014

4- Otex des bovins lait, bovins viande, bovins mixte, ovins et caprins ou élevages d'herbivores dans le texte

5- Sources : Draaf Languedoc-Roussillon – Agreste : Bilan conjoncturel 2013 – N°7 - Les dossiers N°19



Les produits courants et les charges courantes dans les orientations en 2013

La baisse sur les charges permet de stabiliser le résultat des éleveurs

Languedoc-Roussillon	Ensemble		Viticulture		Tous herbivores	
	Valeur 2013 (milliers d'euros)	2013/2012 (%)	Valeur 2013 (milliers d'euros)	2013/2012 (%)	Valeur 2013 (milliers d'euros)	2013/2012 (%)
Produits courants (1)	142,3	+ 1,7	126,5	+ 3,9	113,9	- 4,9
Charges courantes (2)	118,3	+ 0,1	107,4	+ 0,4	87,9	- 6,0
RCAI (1) - (2)	24,0	+ 10,4	19,1	+ 26,7	26,0	- 0,8
Charges courantes / Produits courants	83%	-	85%	-	77%	-

Source : Sriset Languedoc-Roussillon - RICA résultats définitifs 2013 et 2012

Les prix à la production de tous les animaux de boucherie sont plus élevés en 2013 qu'en 2012⁶. Le recul de la production des animaux maigres s'ajoutant à la baisse des abattages, les cours des bovins atteignent des niveaux record. Pour les ovins et caprins, le volume de la production de viande se rétracte mais les prix se maintiennent à un niveau relativement élevé en moyenne. Les exploitations laitières caprines sont affectées par le recul des volumes produits.

En Lozère, les cotations des broutards repoussés (animal qui a subi un pré-engraissement de 90 à 100 jours) se stabilisent mais restent toutefois inférieures à 2012.

Dès février, les cours des agnelets «10-14 kg» remontent pour dépasser à partir de mai le niveau de 2012. Les sorties de bovins sont en baisse de 2 % par rapport à 2012⁶. Les ventes d'animaux maigres, après la baisse de 2008 (crise sanitaire de la fièvre catarrhale ovine) et un pic en 2011 (décapitalisation suite à la sécheresse de printemps) retrouvent un niveau stable. Les ventes boucherie sont globalement en hausse grâce au développement de la production de veaux gras (qui a doublé depuis 2006) et de jeunes bovins.

Des produits courants en hausse

Pour l'ensemble des exploitations de la région, les produits courants (ou produit brut) augmentent en 2013 de 2 % à 142 300 € (cf. le tableau ci-dessus). Pour l'ensemble des exploitations et les deux OTEX analysés, ils sont composés en valeur à plus de 99 % de la production de l'exercice issue des ventes (et de l'autoconsommation sur l'exploitation) et des subventions d'exploitation.

Ils atteignent 126 500 € pour la viticulture et 113 900 € pour les élevages en moyenne par exploitation.

Une production stockée en forte progression pour l'ensemble des exploitations

Dans le contexte de hausse des prix à la production des produits agricoles (hors ceux des grandes cultures), le montant moyen régional des ventes et de l'autoconsommation progresse (+ 2 %) à 121 700 € toutes orientations de production confondues.

Mais comme la production stockée et la production immobilisée augmentent de 23 % du fait de la meilleure valorisation des stocks de produits entre 2012 et 2013 (+ 2 000 €), la production totale de l'exploitation bénéficie d'une hausse de 3 % (129 000 €).

Les exploitations de la viticulture affichent une production de l'exercice à 122 000 € en augmentation de 4 % contre 75 500 € pour les élevages d'herbivores en retrait de 4 %.

Une aide décapitée de 5 300 euros par exploitation

Pour l'ensemble des exploitations régionales, le montant des subventions d'exploitation recule de 7 % à 12 100 € et il reste le niveau régional le plus bas en France métropolitaine.

Nationalement, le soutien aux exploitations suit la même tendance (- 3 %) ; à 30 600 € le montant moyen d'aides encaissé est 2,53 fois plus élevé que pour une exploitation du Languedoc-Roussillon.

L'aide décapitée (droits à paiement unique ou DPU) à 5 300 € constitue à elle seule 44 % des subventions d'exploitation de l'exploitation régionale, mais cette part reste faible en comparaison des 73 % atteints pour l'ensemble de la métropole.

Au titre des aides au secteur du vin⁷ et au secteur des fruits et légumes, de l'aide pour compenser un handicap géographique et de l'aide décapitée (DPU normaux et spéciaux confondus) les entreprises agricoles perçoivent 8 400 € en moyenne par exploitation (soit 70 % des subventions totales).

Stabilité des aides à la filière viticole

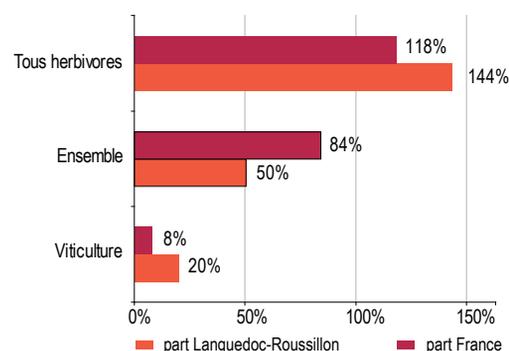
Après avoir baissé en 2012 dans les deux filières analysées, les subventions d'exploitations se stabilisent pour la viticulture à 3 800 € alors qu'elles reculent encore de 7 % dans les élevages d'herbivores.

Les aides sectorielles à la filière viticole totalisent moins de 1 000 € en moyenne et ne représentent plus que 25 % des soutiens. Les DPU normaux versés aux viticulteurs s'élèvent à 1 200 € en moyenne.

Les exploitations d'élevages de la région perçoivent avec 37 400 €, dix fois plus d'aides que les exploitations viticoles. La part de la prime herbagère agroenvironnementale et de l'aide pour compenser un handicap géographique atteint 44 % dans

Part des subventions d'exploitation dans le résultat courant en 2013 (en %)

Les subventions d'exploitation contribuent à la moitié du RCAI régional



Source : Sriset Languedoc-Roussillon - RICA résultats définitifs 2013 et 2012

6- Source : Institut de l'élevage – Observatoire de la production bovine de Lozère - Mars 2014

7- comprennent les aides au stockage privé des vins et moûts, l'aide au relogement des vins et les aides communautaires à la reconversion et à l'arrachage du vignoble. L'aide à l'enrichissement des vins a été supprimée en juillet 2012



cette filière. À 13 100 €, la part de l'aide découplée DPU représente 35 % des aides contre 62 % au niveau national.

Contraction dans les filières régionales de la part des aides dans le résultat

En 2013, le ratio des subventions d'exploitation rapportées au résultat courant avant impôts (poids moyen des aides dans le résultat) est de 50 % contre 56 % l'année précédente. Au niveau de l'hexagone, le constat est inversé avec un poids des aides à 84 % du RCAI contre 61 % en 2012.

Dans les deux filières régionales, le ratio subventions sur le résultat est en baisse mais reste toujours très important : 144 % pour la filière élevages et 20 % pour la viticulture.

Stabilité pour les charges courantes

À la différence de 2011 et 2012, de nombreux postes de charges sont en diminution en 2013 ; les charges courantes (somme des charges d'exploitation et des charges financières) se stabilisent pour l'exercice à 118 300 € (+ 3 % pour le niveau national).

Les factures d'engrais et d'amendements, de semences et plants de remplacements, d'aliments grossiers pour les animaux, de fournitures sont celles qui s'allègent le plus en valeur et en évolution.

Le poids des charges courantes (ratio charges courantes sur produits courants) passe de 84 % à 83 % pour 2013 (contre 85 % au niveau France métropolitaine).

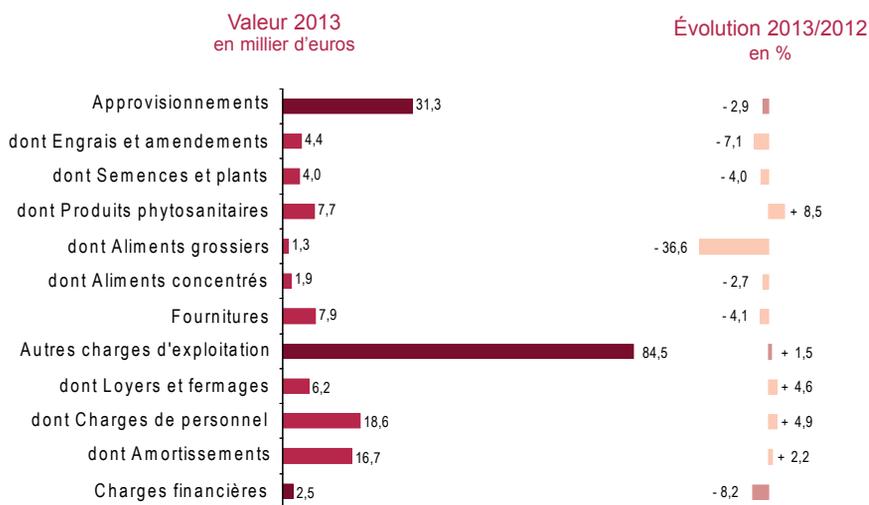
Dans les Otx «Viticulture» et «Tous herbivores», le ratio est respectivement de 85 % et de 77 %.

Les consommations intermédiaires qui sont constituées des approvisionnements et des charges de structure (non compris loyers et fermages, impôts et taxes, charges de personnel et amortissements) pèsent dans les élevages pour 52 % dans les produits courants.

Les charges d'exploitation, premier poste des charges courantes (98 %) sont stables à 115 800 €. Le poste des charges d'approvisionnement représente 27 % des charges d'exploitation contre 73 % pour les charges de structure (appelées aussi «autres charges d'exploitation»).

Les charges de personnel (somme des salaires et des charges de sécurité sociale et de prévoyance des salariés de l'exploitation) à 18 600 € en moyenne par exploitation est en valeur, le premier poste des charges d'exploitation (16 %) suivi par celui des amortissements (16 700 €).

Détail des charges courantes en 2013, Ensemble des exploitations Les charges d'approvisionnements s'allègent



Source : Sriset Languedoc-Roussillon - RICA résultats définitifs 2013 et 2012

Les charges financières, deuxième poste des charges courantes, régressent encore de 8 %. Les intérêts et frais financiers des exploitations s'affichent à 2 500 € (5 200 € pour la moyenne métropolitaine).

Une année difficile du point de vue sanitaire

En 2013, les charges d'approvisionnement reculent à 31 300 € après avoir augmenté de 8 % en 2012. Les baisses sur les postes engrais et amendements, semences et plants de remplacements, aliments pour les animaux, fournitures compensent la hausse sur les produits de protection des cultures et sur le poste de l'énergie stockée sur l'exploitation.

Dans les exploitations, la charge en engrais et amendements à 4 400 € est en baisse de 7 % alors que la hausse sur le prix moyen des engrais est de 1 %⁸ ; cela s'explique donc par un volume épandu en retrait.

Les dépenses en produits phytosanitaires (24 % des approvisionnements) progressent de 9 %. Comme les prix des produits sont stables ou proches de ceux de 2012⁸, la charge supplémentaire est à relier aux volumes d'épandages plus élevés dans le contexte d'une pluviométrie de printemps abondante avec une forte pression sanitaire pour les cultures.

Les achats d'aliments pour le bétail présentent en 2013 une baisse de 21 % en valeur avec un retrait de 37 % sur les aliments grossiers. Les aliments pour animaux achetés en dehors de la branche agricole subissent une nette hausse des prix en 2013 (le prix moyen des aliments composés sur l'ensemble de l'année 2013

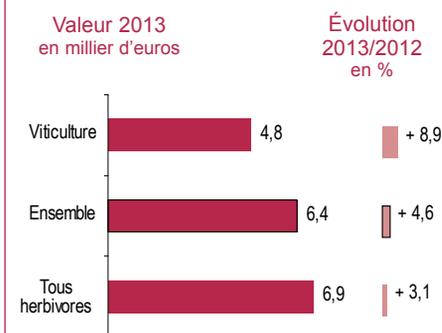
reste supérieur d'environ 6 % à celui de l'année 2012 et la hausse de prix sur les tourteaux de soja et colza est de 6 %⁸). Les quantités données aux animaux sont donc globalement en recul.

La consommation en combustibles, carburants et lubrifiants stockés sur l'exploitation croît encore de 5 % alors qu'elle est stable pour les exploitations France métropolitaine.

44 % de l'énergie en gazole non routier

Pour l'ensemble des exploitations de la région, la dépense totale moyenne en énergie (6 400 €) s'alourdit encore de 5 %. La hausse, qui s'inscrit dans l'évolution engagée depuis les trois années précédentes (7 % en 2010, 15 % en 2011 et 4 % en 2012), semble toutefois se tasser.

Charges en énergie par orientation en 2013 Le poste énergie toujours en hausse



Source : Sriset Languedoc-Roussillon - RICA résultats définitifs 2013 et 2012



En 2013, les prix des combustibles, carburants et lubrifiants sont en baisse⁸.

La charge en énergie stockée sur les exploitations s'élève à 3 600 € en moyenne (56 % du poste énergie). Le gazole non routier qui a remplacé le fioul domestique comme carburant à partir de fin 2011, contribue pour 44 % à la dépense en énergie (53 % pour le niveau France).

La part de la facture énergétique dans les charges courantes représente 5 % en moyenne, le ratio variant selon la spécialisation entre 4 et 9 %. En viticulture, ce ratio reste en dessous des 5 %. Dans les élevages de bovins, de caprins et d'ovins, l'énergie concerne 8 % des charges.

Ramené à l'hectare de surface agricole utilisée (SAU), le poste énergie atteint en moyenne 138 €. Mais le coût est trois fois plus élevé en viticulture (176 €/ha) qu'en élevage d'herbivores (54 €/ha).

22 500 euros de charges de personnel en moyenne par exploitation

Les charges de structure sont légèrement en hausse à 84 500 €. Les charges de personnel et la dotation aux amortissements, postes à la hausse en 2013, constituent 42 % des charges structurelles.

Le nombre d'unités de travail annuel (UTA) salarié à 0,88 augmente de 2 %.

La dépense due à la main-d'œuvre extérieure mise à disposition de l'exploitation par l'intermédiaire des groupements d'employeurs, des sociétés d'intérim et autres structures s'élève à 3 900 €. Elle représente pour l'ensemble des exploitations de la région 18 % de la charge de personnel totale (22 500 €) et reste en augmentation en 2013 (+ 6 %).

Retournement de la situation dans les filières pour le RCAI

Comme les charges courantes sont stables, la hausse de 2 300 € à champ constant sur les produits courants bénéficie en totalité au résultat régional qui croît de 10 %.

Dans les deux filières analysées, la situation en matière de RCAI est différente (cf. le tableau p. 3) et l'évolution des résultats constatée entre 2011 et 2012 se renverse à nouveau : la viticulture améliore son résultat alors que le RCAI des élevages d'herbivores est baissier (- 1 %).

Pour la viticulture, l'indicateur central du RICA progresse de 27 % à 19 100 €. Il reste très au-dessus de la moyenne décennale régionale 2003-2012 à 10 500 €.

Le RCAI de l'Otex des herbivores recule légèrement à 26 000 € tout en se plaçant lui-aussi au-dessus de la moyenne décennale à 22 300 €.

En 2013, 83 % des exploitations régionales sont bénéficiaires mais seulement 32 % d'entre-elles dégagent un résultat supérieur ou égal à 30 000 € (43 % au niveau national).

La part des exploitations à RCAI négatif est stable à 17 %. En comparaison, le niveau France rejoint le taux régional en doublant son pourcentage d'exploitations en déficit de 2012.

La dispersion des revenus des exploitations s'accroît

Le revenu moyen approche les 20 000 euros

Depuis quelques années, le revenu, qui rapporte le RCAI au nombre d'unités de travail annuel non salarié (UTANS), est devenu l'indicateur de résultat principal analysé dans les publications en plus du RCAI.

Les indicateurs de résultat

Le résultat courant avant impôts (RCAI) est la différence entre les produits courants et les charges courantes. Ce revenu mesure la somme dont dispose le chef d'exploitation (et le(s) associé(s)-exploitant(s)) pour rémunérer le travail des actifs non salariés et les capitaux investis. Il doit aussi permettre de régler les charges sociales de la main-d'œuvre non salariée (chef d'exploitation, collaborateur(s), aide(s) familial(ux) et associé(s)) car contrairement aux règles traditionnelles comptables et fiscales, ces charges sociales ne sont pas déduites du résultat dans le RICA.

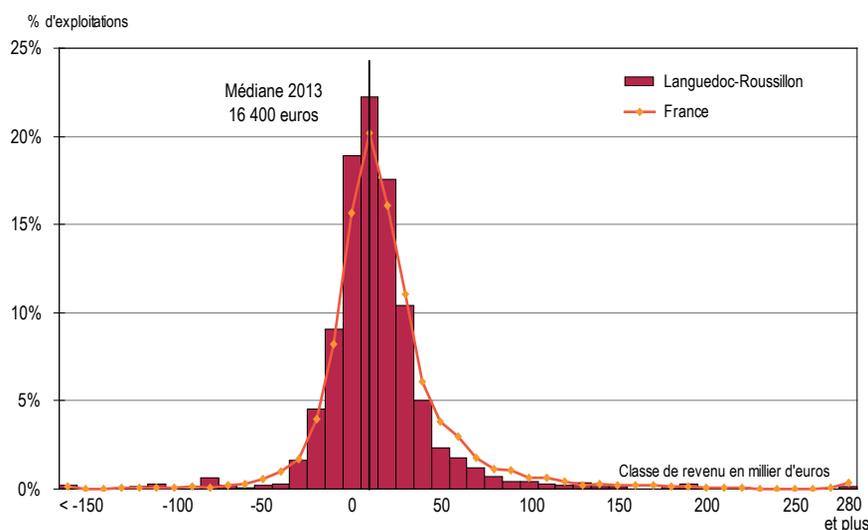
Le RCAI correspond au résultat de l'activité permanente de l'exploitation agricole dans la mesure où les produits et les charges exceptionnelles sont exclus. En revanche, il prend en compte les revenus annexes comme ceux provenant de l'agritourisme si l'activité reste limitée.

Le RCAI prend en compte, d'une part des charges qui doivent se traduire par des flux financiers et, d'autre part des charges calculées (les amortissements).

Pour appréhender les flux financiers potentiels, il ne faut pas tenir compte des charges calculées. Les analystes utilisent le plus souvent la capacité d'autofinancement (CAF) qui diffère du RCAI principalement par le fait que ne sont pas déduits les amortissements. Des charges et des produits à caractère exceptionnel sont retenus dans le calcul de la capacité d'autofinancement, mais ces charges et produits sont en moyenne peu importants. La capacité d'autofinancement est la ressource essentielle du tableau de financement.

Pour d'autres analyses, l'excédent brut d'exploitation (EBE) peut être préféré. À la différence de la capacité d'autofinancement, l'EBE n'intègre ni les charges et produits financiers, ni les charges et produits exceptionnels. Il exprime un flux de trésorerie potentiel généré par les opérations d'exploitation, avant rémunération des apporteurs externes de capitaux.

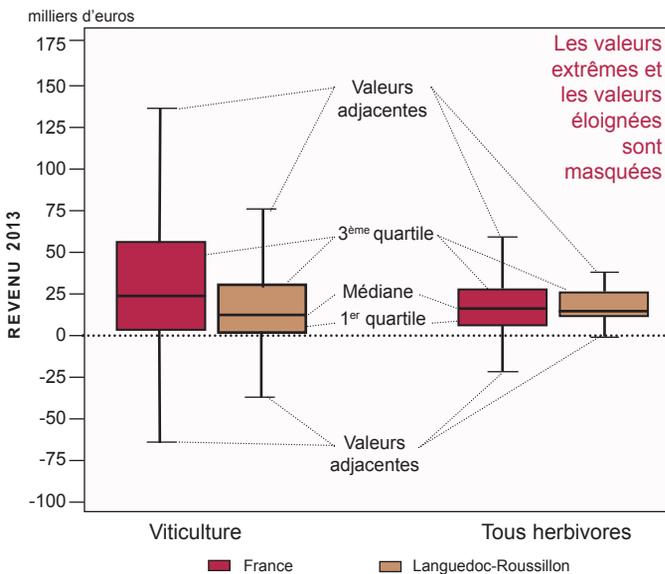
Distribution des exploitations selon le revenu en 2013
Augmentation du revenu médian



Source : Sriset Languedoc-Roussillon - RICA résultats définitifs 2013



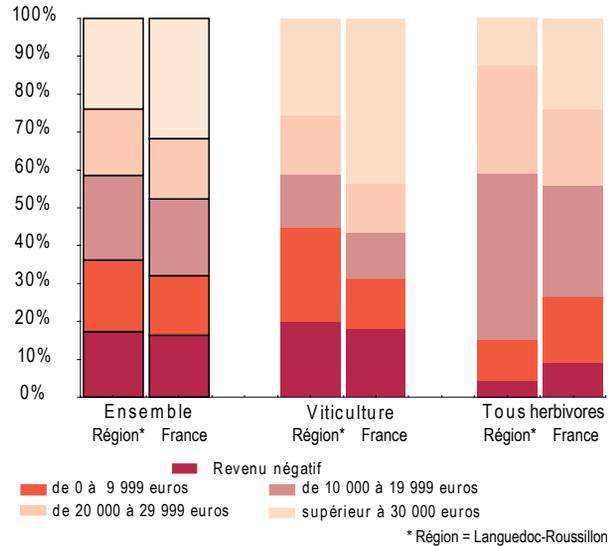
Dispersion du revenu par orientation en 2013
Un revenu médian régional proche du niveau national pour les élevages d'herbivores



Source : Sriset Languedoc-Roussillon - RICA résultats définitifs 2013

Répartition du nombre d'exploitations par tranche de revenu (RCAI/UTANS) et par orientation en 2013 (en %)

Un quart des exploitations viticoles dégage un revenu de plus de 30 000 euros



Source : Sriset Languedoc-Roussillon - RICA résultats définitifs 2013

En 2013, le nombre d'UTANS régional moyen par exploitation est égal à 1,21 contre 1,44 au niveau national. Le revenu régional par exploitation s'élève donc à 19 700 €, en augmentation de 11 % par rapport à 2012. Pour la métropole, il s'établit à 25 200 € (- 30 %).

Dans la région, la dispersion des revenus est toujours très importante en 2013 et elle s'accroît. L'intervalle entre le premier décile et le neuvième décile (étendue des revenus obtenue après suppression des 10 % des revenus les plus faibles et des 10 % des revenus les plus élevés) atteint 55 500 € contre 53 400 € en 2012.

L'intervalle interquartile (étendue des revenus obtenue après suppression du quart des revenus les plus faibles et du quart des revenus les plus élevés) quant à lui s'élargit de 23 100 € en 2012 à 25 500 € en 2013.

En viticulture, les disparités restent élevées, l'intervalle interdécile approche les 57 700 € ; pour les élevages d'herbivores, la dispersion est moins importante, l'intervalle est inférieur à 27 000 €.

Le pourcentage des exploitations viticoles à revenu supérieur à 30 000 euros en hausse

La proportion des exploitations à faible revenu (moins de 10 000 € par exploitation) augmente (36 % contre 34 % en 2012) tandis que celle des exploitations avec un revenu de plus de 30 000 € se stabilise à 24 %.

Au niveau national, le taux des exploita-

tions à revenu de plus de 30 000 € baisse fortement en 2013 de 45 à 32 %.

Le pourcentage des exploitations à revenu élevé (plus de 50 000 €) atteint 9 % dans la région contre 15 % pour la France métropolitaine.

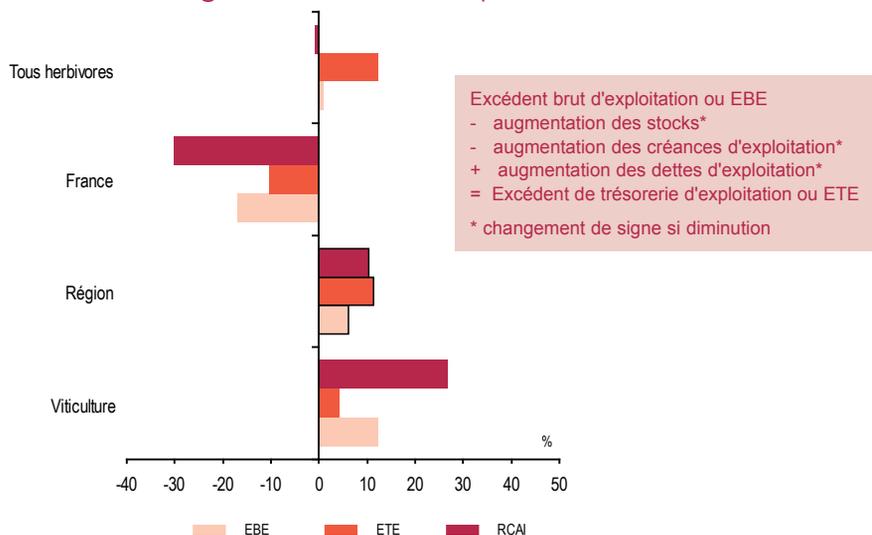
Les éleveurs apparaissent en meilleure position que les viticulteurs ; le prorata d'exploitations à faible revenu est 3 fois moins important dans les élevages (15 % contre 45 % pour la viticulture) mais les revenus plus élevés sont moins fréquents (12 % contre 26 %). Le pourcentage des exploitations viticoles à revenu de plus de 30 000 € gagne près de 4 points entre 2012 et 2013.

La valeur ajoutée produite permet aux exploitations viticoles de dégager un RCAI positif de 15 300 euros sans dépendre des aides

La valeur ajoutée, indicateur de résultat comme le RCAI, mesure le montant disponible pour la rémunération des facteurs de production : terre, travail (salarié et non salarié) et capital.

Elle s'élève pour l'ensemble des exploitations régionales à 56 700 € soit 2,4 fois le RCAI et augmente de 10 % entre 2012 et 2013.

Évolution 2013/2012 du RCAI, de l'EBE et de l'ETE sur échantillon constant (en %)
La trésorerie générée s'améliore pour toutes les orientations



Source : Sriset Languedoc-Roussillon - RICA résultats définitifs 2013



Des indicateurs de l'équilibre financier des exploitations régionales positifs

Moyennes par exploitation (en milliers d'euros)

	France	Languedoc-Roussillon		
		Ensemble	Viticulture	Tous herbivores
Nombre d'exploitations représentées	301 480	15 509	9 194	2 226
RESSOURCES DURABLES (1)	114,1	58,5	54,2	63,4
. capacité d'autofinancement	68,1	40,5	35,6	44,4
. cessions d'immobilisations	9,7	4,1	4,4	3,6
. subventions d'équipement reçues	1,3	2,7	3,9	1,0
. nouvelles dettes financières	35,0	11,1	10,3	14,4
DIMINUTION DES ACTIFS CYCLIQUES (2)	0,5			1,9
AUGMENTATION DES DETTES CYCLIQUES (3)	1,4	0,3	0,0	
DIMINUTION DES LIQUIDITES (4)	2,4	0,0	0,0	
TOTAL RESSOURCES	118,4	58,7	54,2	65,3
ACTIFS STABLES (5)	118,4	56,2	49,6	62,3
. acquisition d'immobilisations	41,2	17,8	17,0	17,5
. augmentation des reproducteurs	1,2	0,4	0,0	2,7
. charges à répartir	0,0	0,0	0,0	0,0
. emprunts MLT remboursés	33,0	13,7	11,8	19,4
. prélèvements nets de l'exploitant	43,0	24,4	20,9	22,7
AUGMENTATION DES ACTIFS CYCLIQUES (6)		0,7	3,6	
DIMINUTION DES DETTES CYCLIQUES (7)				1,9
AUGMENTATION DES LIQUIDITES (8)	0,0	1,8	1,0	1,1
TOTAL EMPLOIS	118,4	58,7	54,2	65,3
Variation du fonds de roulement net (1)-(5)	- 4,3	2,2	4,6	1,1
Variation du besoin en fonds de roulement net (6)+(7)-(2)-(3)	- 1,9	0,5	3,5	0,0
Variation de trésorerie nette (8)-(4)	- 2,4	1,8	1,0	1,1

Source : Sriset Languedoc-Roussillon - RICA résultats définitifs 2013

Pour la métropole, le ratio valeur ajoutée sur RCAI est de 1,9.

En région, la valeur ajoutée représente pour la viticulture 3,1 fois le résultat contre 0,61 pour les élevages d'herbivores. Les exploitations de cette Otex sont fortement dépendantes des aides car si l'on ne tenait pas compte des subventions d'exploitations, leur résultat moyen serait négatif.

Dégradation de l'investissement

En 2013, les résultats économiques sont favorables dans la région, mais les ressources financières produites par les exploitations baissent de 4 % (- 1 400 € en moyenne) car plusieurs ressources comme les nouvelles dettes financières⁹ et la variation des dettes auprès des tiers¹⁰ diminuent. Au niveau national, la configuration est différente avec le recul de 30 % du RCAI, et malgré des nouvelles dettes

financières et des cessions d'immobilisations en hausse, la perte moyenne atteint les 8 000 €.

La capacité d'autofinancement¹¹ (CAF) ressource essentielle du tableau de financement à 40 500 € croît de 2 500 € en moyenne (+ 7 %) en lien avec les hausses du RCAI et des amortissements. Elle représente les ressources brutes restant à l'exploitation à l'issue de l'exercice. Celle-ci peut choisir soit de les distribuer aux exploitants par les prélèvements privés, soit de les réserver au financement de ses investissements.

Le poste des prélèvements privés¹² s'élève pour la région à 24 400 € en moyenne.

En 2013, les exploitants payent 7 600 € de charges sociales soit 11 % de plus par rapport à 2012. Cette charge dont le calcul est basé sur les revenus professionnels des agriculteurs, est très hétérogène d'une filière à l'autre : elle varie de 6 400 € en viticulture à 7 700 € pour les élevages d'herbivores. Elle représente en 2013, 32 % du RCAI (charges sociales de l'exploitant non déduites¹³) et des prélèvements privés.

Alors que les ressources sont moins importantes en 2013 (34 400 €), les exploitants prélèvent davantage pour leurs besoins privés (+ 5 %) ; l'autofinancement généré de 16 100 € permet toutefois de financer à hauteur de 90 % les acquisitions d'immobilisations.

En 2013, les exploitants investissent beaucoup moins qu'en 2012 (- 21 %). L'investissement¹⁴ s'élève à 14 000 € en moyenne soit 43 % du niveau national à 32 700 €. Et de plus, il reste le montant régional le plus bas de France métropolitaine.

Les capitaux propres sont en hausse

L'actif total moyen de l'ensemble des exploitations du Languedoc-Roussillon s'affiche à 289 200 € en fin d'exercice 2013 (+ 1 %). Malgré des investissements en net recul, le montant des immobilisations (56 % de l'actif) se maintient toutefois.

9- égales à la somme des nouveaux emprunts à long et moyen terme et des nouveaux emprunts à court terme

10- égales au montant des comptes de tiers (passif fin d'exercice) moins les avances et acomptes reçus (début d'exercice) moins le compte fournisseurs créditeurs (début d'exercice) moins les dettes sociales (début d'exercice) moins la TVA dettes d'exploitation (début d'exercice) moins les dettes sur immobilisations (début d'exercice) moins les autres dettes (début d'exercice)

11- La CAF est égale à la somme du revenu courant avant impôts, des amortissements et du solde intermédiaire des charges et produits exceptionnels

12- Il correspond au solde des prélèvements et des versements (ou apports) de liquidités en caisse ou sur le compte bancaire de l'exploitation agricole effectués par les exploitants tout au long de l'exercice comptable. Les sommes prélevées permettent de rémunérer l'activité non salariée et de payer les charges sociales qui sont dues aux organismes de couvertures sociales (Mutualité sociale agricole et Gamex)

13- Le résultat courant avant impôts et la CAF ne tiennent pas compte des charges sociales payées par les entreprises (société ou exploitation individuelle) aux organismes sociaux pour le personnel non salarié de l'exploitation (ou main-d'œuvre familiale)

14- L'investissement regroupe les acquisitions d'immobilisations (diminuées des cessions d'immobilisations) augmentées de la différence entre la valeur du cheptel reproducteur en début et en fin d'exercice



Le poste des animaux reproducteurs repart à la hausse mais les constructions et les plantations se rétractent.

Les stocks et en-cours, à 82 900 € soit deux tiers de l'actif circulant, augmentent en lien avec la valorisation des stocks de produits (dont les vins et les céréales).

En 2013, l'endettement total des exploitations représente moins d'un tiers du passif (31 %). À 89 600 €, les dettes reculent de 4 %. Les capitaux propres (différence entre ce que l'exploitation possède et ce qu'elle doit) atteignent 199 600 €.

Le ratio capitaux propres sur immobilisations est supérieur à 1 pour l'ensemble des exploitations de la région (1,23 contre 1,20 en 2012) à la différence des exploitations de la France métropolitaine. Cela signifie que les capitaux propres (ressources longues de l'exploitation) suffisent pour couvrir les immobilisations (emplois longs de l'exploitation).

Comme en 2012, les entreprises de la viticulture apparaissent financièrement plus solides que les élevages.

Recul des dettes à long et moyen terme

En 2013, les exploitations régionales sont moins endettées qu'en 2012.

Leurs dettes à long et à moyen terme (51 % des dettes totales) qui financent notamment les acquisitions d'immobilisations à 17 800 €, diminuent de 7 % à 45 300 €.

La situation financière par orientation en 2013

La solidité financière des entreprises agricoles se maintient dans la région

Moyennes par exploitation

	France	Languedoc-Roussillon		
		Ensemble	Viticulture	Tous herbivores
Actif total (milliers d'euros)	436,9	289,2	315,6	332,2
Actif immobilisé (milliers d'euros)	260,8	162,6	166,9	231,4
Actif circulant (milliers d'euros)	174,4	125,9	148,3	100,2
Actif immobilisé / Actif total	60%	56%	53%	70%
Actif circulant / Actif total	40%	44%	47%	30%
Stocks et en-cours / Actif circulant	60%	66%	79%	52%
Endettement (milliers d'euros) (1)	181,1	89,6	90,0	75,1
Taux d'endettement (en %)	41	31	29	23
Dettes à long et moyen terme / Endettement total	65%	51%	48%	72%
Capitaux propres (milliers d'euros) (2)	255,6	199,6	225,6	257,0
Capitaux propres / Passif total	59%	69%	71%	77%
Immobilisations / Capitaux propres (3)	102%	81%	74%	90%
Ratio de solidité financière 1/(3)	0,98	1,23	1,35	1,11
Ratio de solvabilité (2)/(1)	1,41	2,23	2,51	3,42

Source : Sriset Languedoc-Roussillon - RICA résultats définitifs 2013

Leurs dettes financières à moins d'un an (comptes financiers) poursuivent leur fléchissement à 3 800 €.

Les dettes auprès des tiers, deuxième

poste de dettes en valeur (43 % de l'endettement), se maintiennent à 38 100 €. Elles comprennent à 72 % les dettes aux fournisseurs (23 300 €) et les dettes sociales (4 100 €). Ces dernières incluent depuis 2011 les dettes sur les cotisations sociales des exploitants car un solde important peut en effet traduire des difficultés financières, qu'il est intéressant de pouvoir mettre en évidence. Dans les filières, les dettes sociales s'élèvent à seulement 700 € pour les élevages et à 4 000 € pour la viticulture plus débitrice auprès des organismes sociaux.

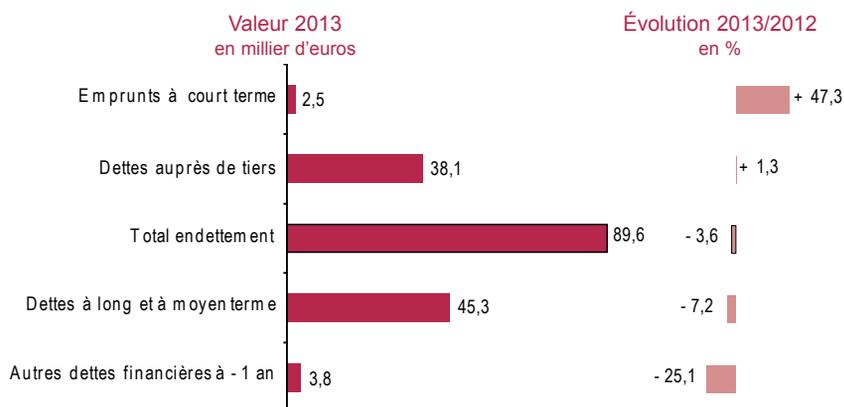
Les taux d'endettement sont inférieurs à ceux de 2012

Dans les exploitations régionales, le taux moyen d'endettement (rapport des dettes totales sur l'ensemble de l'actif) à 31 % baisse de plus d'un point entre 2012 et 2013.

Au niveau national, le ratio est plus élevé en 2013 (41 %), l'augmentation des dettes totales étant supérieure à celle de l'actif.

Endettement par type de dettes en 2013, Ensemble des exploitations

Recul sensible des postes de dettes les plus lourds



Source : Sriset Languedoc-Roussillon - RICA résultats définitifs 2013 et 2012



Il recule aussi dans les deux filières analysées et plus particulièrement dans l'Otex «Tous herbivores» à 23 %.

Plus de deux tiers des exploitations présentent un taux d'endettement inférieur à 30 %.

Avec un niveau d'endettement supérieur à 80 %, 8 % des exploitations sont lourdement endettées et donc dépendantes. La médiane régionale se positionne à 21 %.

La part des remboursements d'emprunts à long ou moyen terme dans l'EBE croît

En 2013, les remboursements des emprunts à long ou moyen terme, 12 200 € en moyenne, augmentent de 7 %. Ils représentent une part croissante de l'excédent brut d'exploitation avec 29 % contre 27 % en 2012.

Le poids de la dette (somme des remboursements des emprunts à long ou moyen terme et des charges financières rapportée à l'EBE¹⁵) s'allège d'un point en 2013.

L'indicateur à 34 % à champ réel, s'éloigne fortement du niveau France métropolitaine qui prend 10 points en un an.

Dans les filières, la situation est différente : le poids de l'endettement des exploitations de la viticulture descend à 34 % alors que dans les élevages d'herbivores le ratio s'alourdit de 9 points à 41 %. Cela provient pour l'essentiel de la légère hausse de l'EBE alors que les charges financières et les remboursements des emprunts à long ou moyen terme augmentent de 30 %.

Pac campagne 2013

Pour la campagne 2013, différents types d'aides sont mis en œuvre pour les exploitations agricoles :

- les aides directes du premier pilier de la PAC, dont l'aide découplée, liée à l'activation des droits à paiement unique (DPU) et les aides restant couplées à la production parmi lesquelles les aides en faveur des productions végétales et certaines aides en faveur des productions animales,

- les aides surfaciques du second pilier de la PAC, notamment l'indemnité compensatoire de handicaps naturels (ICHN), la prime herbagère agroenvironnementale (PHAE) et les mesures agroenvironnementales régionales et territorialisées.

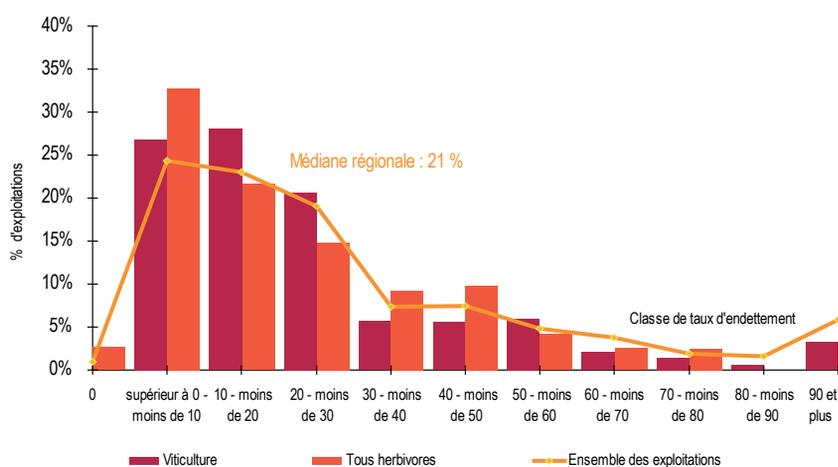
Le versement de ces aides est soumis au respect de la conditionnalité.

En ce qui concerne les aides directes du premier pilier de la PAC, l'année 2013 voit la poursuite du découplage conduisant à une baisse des aides liées aux produits : toutes les aides couplées à la surface au sens strict de la réglementation européenne sont désormais découplées.

En réponse à la situation financière des éleveurs particulièrement fragilisés par la hausse des coûts de l'alimentation animale, trois nouvelles aides couplées en faveur de l'élevage sont mises en place en 2013 pour les nouveaux installés et les récents investisseurs (l'aide à l'élevage de vaches allaitantes, l'aide à l'engraissement de jeunes bovins et l'aide à la production de lait).

Distribution des exploitations régionales selon le taux d'endettement dans les orientations en 2013

Un taux d'endettement de moins de 30 % pour deux tiers des exploitations



Source : Sriset Languedoc-Roussillon - RICA résultats définitifs 2013

15- Conformément aux règles du RICA, les cotisations sociales de l'exploitant ne sont pas intégrées parmi les charges de l'exploitation



ZOOM SUR L'OTEX VITICULTURE

Le RCAI repart à la hausse

Après avoir régressé en 2012 (16 900 €), le résultat des exploitations de l'orientation «Viticulture» en 2013 remonte à 19 100 €. Dans le même temps, au niveau France métropolitaine, le RCAI des exploitations viticoles «moyennes et grandes» recule de 5 % s'établissant à 47 800 €.

Seules cinq régions viticoles dégagent un résultat en hausse. Le Languedoc-Roussillon avec 27 % de majoration se place en 4^{ème} position en matière d'évolution.

En valeur, la région maintient son avant-dernière place devant l'Aquitaine et derrière Midi-Pyrénées (22 200 €).

Des cours des vins toujours en augmentation

En 2012, les conditions climatiques difficiles pénalisaient fortement la vendange qui se rétractait à 12,2 millions d'hectolitres. De leur côté, les cours des vins continuaient de progresser.

Pour l'exercice 2013, la production viticole de la région atteint 13,6 millions d'hectolitres (+ 11 % par rapport à 2012) mais le volume produit reste toutefois dans la moyenne. Les prix des vins du Languedoc-Roussillon continuent d'augmenter (+ 7 %¹⁶ en moyenne annuelle sur l'ensemble des vins).

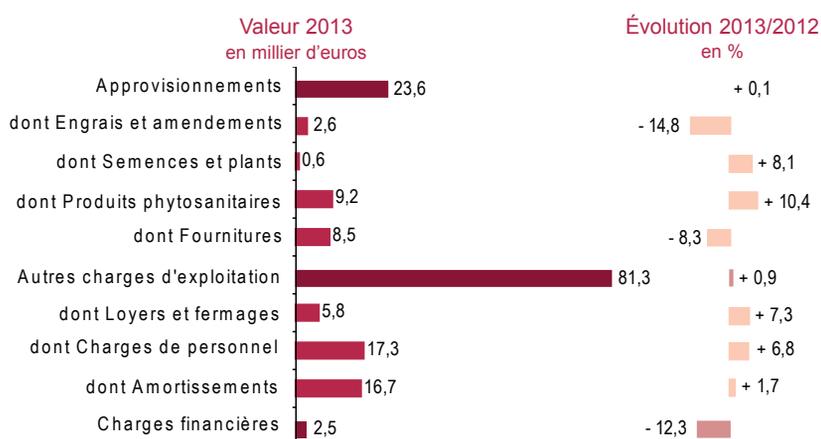
Volume de récolte et prix haussiers bénéficient à la production de l'exercice

Les produits courants des exploitations viticoles sont majorés de 4 % entre 2012 et 2013 (126 500 €). Au plan national, ils s'établissent à 226 100 € (+ 1 %).

Les ventes et autoconsommation de l'exploitation augmentent légèrement à 110 700 € compte tenu de la progression des prix des vins.

Au contraire de 2012, la production de l'exercice croît de 4 % à 122 000 € car elle bénéficie de la croissance de la production stockée (+ 4 600 € en moyenne à champ constant). La valeur des stocks de vins est impactée à la fois par la hausse de la récolte et les prix haussiers des vins. Au niveau national, la situation est différente : la production stockée est encore

Détail des charges courantes en 2013, Viticulture Des dépenses d'approvisionnements contenues



Source : Sriset Languedoc-Roussillon - RICA résultats définitifs 2013 et 2012

dévalorisée de 2 100 € car la récolte 2013 est très faible pour la seconde année consécutive. Cela contracte principalement la production de l'exploitation à 219 300 €.

L'évolution de la production de l'exercice étant positive et les consommations intermédiaires¹⁷ à 62 700 € en recul (- 2 %), les exploitations viticoles régionales dégagent une valeur ajoutée à 59 300 € (+ 11 %).

Les subventions d'exploitation et les indemnités d'assurance perdent 5 % et les loyers et fermages, les impôts et taxes et les charges de personnel prennent 7 % de hausse.

L'excédent brut d'exploitation augmente donc de 12 % à 38 100 €. La quasi-stabilité des amortissements et des charges financières à 19 000 € (50 % de l'EBE) permet de redresser le RCAI.

Stabilité des approvisionnements

En 2013, pour les exploitations viticoles de la région, les postes de charges en diminution ne permettent pas de compenser les postes en hausse. Toutefois, les charges courantes sont dans une tendance de stabilisation (+ 1 % contre + 3 % en 2012) à 107 400 €. Au niveau national, la hausse est plus importante (+ 3 %).

Le ratio charges courantes sur produits courants est de 85 % (contre 79 % au niveau national).

Les charges d'exploitation à 104 900 € (98 % des charges totales) augmentent légèrement alors que les charges financières reculent encore de 12 % à moins de 3 000 €.

Les approvisionnements sont stables car les baisses sur les engrais et amendements et les fournitures compensent les hausses sur les produits phytosanitaires et l'énergie stockée sur l'exploitation. Comme en 2011 et 2012, ils représentent 22 % des charges totales (23 600 €). Les autres charges d'exploitation ou charges dites de structure constituent les trois-quarts des charges courantes.

En 2013, le poste des produits phytosanitaires devient, avec 9 200 €, la première dépense des approvisionnements (39 %) devant le poste des fournitures. Dans le contexte d'une pression sanitaire importante pour les cultures, le volume des traitements est soutenu et le poste connaît une hausse de 10 %. Il représente 9 % des charges courantes.

Les fournitures à 8 500 € sont en recul de 8 %.

La dépense en produits de protection des cultures par hectare de SAU atteint 332 € contre 410 € au niveau France métropolitaine.

16- Source Draaf Languedoc-Roussillon - Comptes régionaux 2013

17- égales à la somme des approvisionnements et des charges de structures non compris loyers et fermages, impôts et taxes, charges de personnel et amortissements



taine (respectivement 290 € et 375 € en 2012).

En ce qui concerne les engrais et amendements, la dépense à l'hectare est de 96 € contre 177 € pour l'ensemble des exploitations viticoles françaises.

Alors que le volume de la vendange est supérieur à celui de 2012, le poste des achats de travaux et services pour cultures et élevages dans lequel se trouve notamment la prestation de service de la vendange à la machine se rétracte de 4 % à 5 900 € (5 % des charges courantes).

Les charges de personnel (salaires et charges sociales des salariés) sont en hausse de 7 %. À 17 300 €, c'est le poste de charges le plus lourd après celui de la dotation aux amortissements : il pèse dans les charges structurelles pour 21 % et 16 % dans les charges courantes.

Le montant de la facture concernant le personnel extérieur à l'exploitation se réduit de 1 %. Il constitue 9 % des charges totales de personnel contre 4 % au niveau national.

Le nombre d'UTA salarié à 0,81 est majoré de 5 %. La main-d'œuvre non salariée de l'exploitation représente 1,10 UTA soit 58 % des UTA totales (46 % pour la France métropolitaine).

Un investissement dans la moyenne 2008-2012

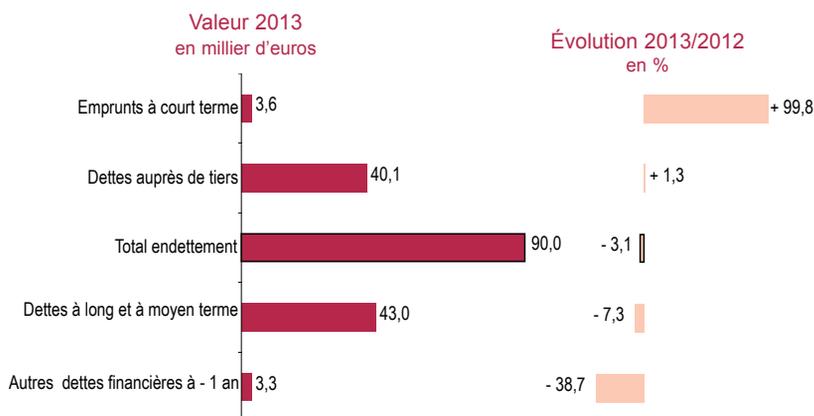
En 2013, alors que le RCAI de la viticulture est en hausse sensible (+ 27 %), les ressources financières produites par les exploitations n'augmentent que de 3 % du fait de la diminution importante de la variation des dettes auprès des tiers (- 82 %). La capacité d'autofinancement des exploitations viticoles à 35 600 € augmente de 13 %, les amortissements étant quasi stables.

En 2013, les prélèvements privés s'élèvent pour la viticulture régionale à 20 900 € en moyenne.

Les viticulteurs payent 6 400 € de charges sociales personnelles (+ 10 %). Ces cotisations représentent en 2013, 33 % du RCAI (charges sociales de l'exploitant non déduites) et 31 % des prélèvements privés contre 27 % pour le niveau national.

Les prélèvements privés augmentent de 19 % ce qui produit en matière de ressources de l'exploitation un autofinancement (CAF-prélèvements privés) majoré seulement de 6 % à 14 700 €. Celui-ci

Endettement par type de dettes en 2013, Viticulture Les dettes à long et moyen terme en recul pour la viticulture



Source : Sriset Languedoc-Roussillon - RICA résultats définitifs 2013 et 2012

représente 44 % des ressources. Il ne permet de financer pour l'Otex que 86 % des acquisitions d'immobilisations.

Au niveau national, les ressources totales sont supérieures de 3 % par rapport à 2012 (65 700 € par exploitation) car l'auto-financement généré est en hausse de 24 %.

Alors que la situation économique de la viticulture régionale est bénéfique, les exploitations viticoles continuent à moins investir en 2013 (- 21 %). Au niveau national, les exploitations viticoles investissent beaucoup plus qu'en 2012 (+ 30 %).

L'investissement total se réduit car les acquisitions d'immobilisations reculent (17 000 €) et les cessions d'immobilisations doublent pratiquement. Il s'élève à 12 500 € en moyenne soit un niveau dans la moyenne régionale des cinq dernières années. Le taux d'investissement, ratio de l'investissement sur la valeur ajoutée est de 21 % contre 22 % pour le niveau national.

L'excédent de trésorerie d'exploitation est très proche de celui de 2012 : 29 300 €. L'évolution à la hausse observée depuis 2011 se poursuit mais le flux financier reste toujours très éloigné des 67 700 € du niveau France métropolitaine.

Le poids de la dette s'allège

En 2013, l'endettement total de la filière viticole du Languedoc-Roussillon se réduit (90 000 € en moyenne).

Dans les différents postes de dettes, les

dettes à long ou à moyen terme (48 % des dettes totales) se resserrent encore à 43 000 € ainsi que les autres dettes financières à moins d'un an.

Les dettes auprès des tiers (40 100 €), deuxième poste de dettes en valeur, sont quasi stables.

Elles comprennent pour 69 %, les dettes contractées auprès des fournisseurs (23 600 €) et les dettes sociales et sur le personnel (4 000 €). Ces dernières ne représentent que 4 % des dettes totales. Les dettes à court terme¹⁸ sont évaluées à 6 900 € (- 1 %).

Le taux d'endettement, à 29 %, est inférieur à la moyenne régionale et à la moyenne nationale (32 %) et baisse d'un point par rapport à 2012.

En 2013, les remboursements des emprunts à long ou moyen terme, 10 400 € en moyenne, baissent de 5 %. Ils représentent 27 % de l'excédent brut d'exploitation.

Régionalement, le poids de la dette diminue de six points à 34 % en lien avec la hausse de l'excédent brut d'exploitation de la filière (+ 12 %). Au niveau national, l'endettement a le même poids mais son évolution est différente puisqu'il s'alourdit de 2 points.

18- égales à la somme des emprunts à court terme et des autres dettes financières à moins d'un an

ZOOM SUR L'OTEX TOUS HERBIVORES

Légère baisse du résultat moyen pour la filière animale

En matière de résultats, la campagne 2012 était favorable à la filière régionale des élevages de bovins, ovins et caprins ; les exploitations dégageaient un RCAI moyen de 25 900 €, en hausse de 14 % par rapport à 2011.

Pour l'exercice 2013, la situation de l'orientation se stabilise : le résultat s'affiche à 26 000 €.

L'indicateur se positionne ainsi au-dessus de la moyenne décennale 2003-2012 à 22 300 €. C'est le niveau de RCAI le plus proche du niveau maximal de la série (27 400 € en 2007).

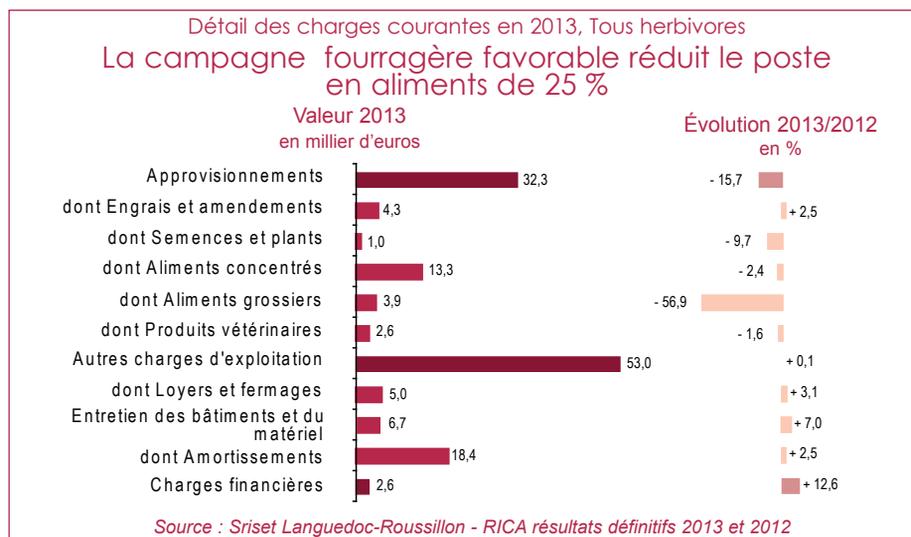
Au niveau national, le RCAI de l'orientation est supérieur (31 500 €) mais subit une baisse sensible (- 9 %).

En valeur, le Languedoc-Roussillon recule de la 16^{ème} à la 17^{ème} place devant la région PACA et juste derrière l'Auvergne.

Des prix favorables mais des volumes produits ou livrés en recul

En 2012, certains départements du Languedoc-Roussillon étant plus ou moins pénalisés par le froid hivernal et la sécheresse estivale, les exploitations d'herbivores connaissaient une situation fourragère hétérogène. Globalement, la production annuelle des prairies était légèrement déficitaire par rapport à une année normale (- 8 %). Les prix à la production des bovins et des ovins et caprins (viande et animaux vivants) étaient plus rémunérateurs en 2012. En ce qui concerne la filière laitière, le prix moyen annuel du lait de vache payé aux exploitations se rétractait de 2 % mais restait toujours supérieur à celui de 2009. Les livraisons de lait continuaient de progresser.

Pour 2013, si la production des fourrages est très bonne en quantité (+ 2 % en Lozère par rapport à l'année de référence), elle l'est un peu moins en qualité. Après la baisse de 2 % en 2012, le prix moyen annuel du lait de vache payé aux exploitations laitières régionales progresse de 8 % et il est supérieur de 10 % à la moyenne 2009-2012. En revanche, les



livraisons de lait diminuent pour la première fois depuis 2010.

En Lozère, les sorties de bovins sont en baisse de 2 % par rapport à 2012¹⁹. Les ventes d'animaux maigres, après la baisse de 2008 (crise sanitaire de la FCO) et un pic en 2011 (décapitalisation suite à la sécheresse de printemps) retrouvent un niveau stable. Les ventes boucherie sont globalement en hausse grâce au développement de la production de veaux gras (qui a doublé depuis 2006) et de jeunes bovins. Les cotations des brouards repoussés se stabilisent mais restent toutefois inférieures à 2012. Dès février, les cours des agnelets «10-14 kg» remontent pour dépasser à partir de mai ceux de 2012²⁰.

La baisse sur les subventions empêche une majoration du RCAI

Pour les exploitations d'herbivores, les produits courants baissent de 5 % à 113 900 €. Nationalement, ils augmentent à 186 700 € (+ 1 %).

Les ventes (et autoconsommation de l'exploitation) croissent de 1 % à 77 500 € favorisées par les prix à la hausse des produits (viande, animaux et lait).

Alors que les achats d'animaux baissent de 12 %, la production de l'exercice recule de 4 % car la production stockée est fortement dévalorisée entre 2012 et 2013 (- 59 %).

Le montant des stocks²¹ (3 500 € en valeur réelle) est principalement issu de la majoration de la valorisation des stocks des animaux alors qu'en 2012, il s'agissait des stocks de produits végétaux (céréales et foin).

La baisse de 10 % sur les consommations intermédiaires entraîne une augmentation de 23 % de la valeur ajoutée à 15 800 €. Mais comme les subventions d'exploitation et les indemnités d'assurance se rétractent de 6 %, alors même que les loyers et fermages, les impôts et taxes et les charges de personnel sont en léger recul, l'EBE est majoré légèrement (+ 1 %) à 46 800 €.

De plus, la somme des amortissements et des charges financières, diminuée des produits financiers augmentant de 600 € (20 800 €), le résultat courant avant impôts se rétracte de 1 %.

Un recul de 25 % pour le poste nourriture des animaux

En 2012, les postes de charges les plus lourds qui faisaient partie principalement

19- Source : Institut de l'élevage – Observatoire de la production bovine de Lozère - Mars 2014

20- Source : Draaf Languedoc-Roussillon – Conjoncture – Janvier 2014

21- stocks de céréales produites et utilisées pour l'autoconsommation du bétail et cheptel présent sur l'exploitation à la clôture de l'exercice



des approvisionnements continuaient de subir des hausses très importantes.

À 87 900 €, l'ensemble des charges courantes diminue de 6 % en 2013.

La part des charges courantes dans le produit brut se contracte légèrement (77 % du produit contre 78 % en 2012).

Les charges d'exploitation (97 % des charges totales) à 85 300 € sont en baisse de 6 % alors que les charges financières (3 % des charges) augmentent à 2 600 € (+ 13 %).

Les dépenses d'approvisionnement (37 % des charges totales), s'élèvent à 32 300 € minorées de 16 % par rapport à 2012.

60 % des charges sont liées aux structures de l'exploitation (58 % pour le niveau national).

À 17 100 €, les charges pour l'alimentation du bétail (aliments concentrés et aliments grossiers) reste le plus gros poste de charges après les amortissements. Elles constituent 19 % des charges contre 23 % en 2012 (les exploitants palliaient par des achats d'aliments le manque de stocks de fourrages dans les exploitations). Le poste connaît donc en 2013 une baisse de 25 % car les quantités de fourrages, paille, etc. achetées sont moindres et la facture des aliments grossiers descend à 3 900 € en moyenne.

Les amortissements (18 400 €) deviennent, devant la nourriture des animaux, le premier poste de charges des élevages (21 %).

Avec en moyenne 6 900 € dépensés en charges d'énergie (9 % des charges totales), la filière ne dépense que 54 € par hectare de SAU. L'entretien des bâtiments d'exploitation et du matériel (6 700 €) se place en valeur comme le troisième poste de charges des élevages.

Les immobilisations sont totalement autofinancées

Pour les élevages des herbivores, à 44 400 € la capacité d'autofinancement (CAF) se stabilise (+ 1 %). La conjoncture mitigée sur les ventes temporise donc le montant de la CAF et impacte à la baisse le montant des prélèvements privés des exploitants (- 11 %). Cela permet d'obtenir une majoration de 21 % sur l'autofinancement à 21 700 €.

Celui-ci représente ainsi 56 % des ressources financières à la disposition des élevages. En 2013, ces dernières reculent de 8 000 € car plusieurs ressources dont

les nouvelles dettes financières contractualisées sont en chute (- 33 %).

Les nouvelles immobilisations (17 500 €) sont totalement autofinancées (à 52 % en 2012). Elles sont en diminution de 47 %.

Les éleveurs d'herbivores prélèvent en moyenne par exploitation 22 700 € pour leurs besoins privés en 2013. Ils versent 7 700 € de charges sociales de l'exploitant ce qui représente 34 % des prélèvements privés (29 % pour le niveau national).

L'excédent de trésorerie d'exploitation atteint 44 700 € en 2013 (+ 12 %). Il passe dans une tendance haussière pour la première fois depuis 2011.

Au niveau France métropolitaine, le flux financier s'affiche à 57 900 €.

Alors que l'investissement des exploitations d'herbivores avait augmenté fortement (+ 62 %), en 2013, les éleveurs divisent par deux l'investissement à 16 600 €. Malgré cette baisse, l'effort d'investissement reste important par rapport à la valeur ajoutée.

Dans le même temps, l'investissement régresse en moyenne de 8 % pour la France métropolitaine.

Les constructions et installations spécialisées représentent 27 % des immobilisations à la fin de l'exercice 2013 contre 16 % en viticulture.

Le taux moyen d'endettement à 23 %

L'endettement total des élevages d'herbivores (75 100 €) est en baisse de 10 % entre 2012 et 2013 et le recul concerne tous les postes de dettes.

Les dettes à long ou à moyen terme représentent 72 % des dettes totales (48 % pour la viticulture).

Les dettes auprès de tiers, deuxième poste de dettes, sont en retrait de 7 % à 17 100 €.

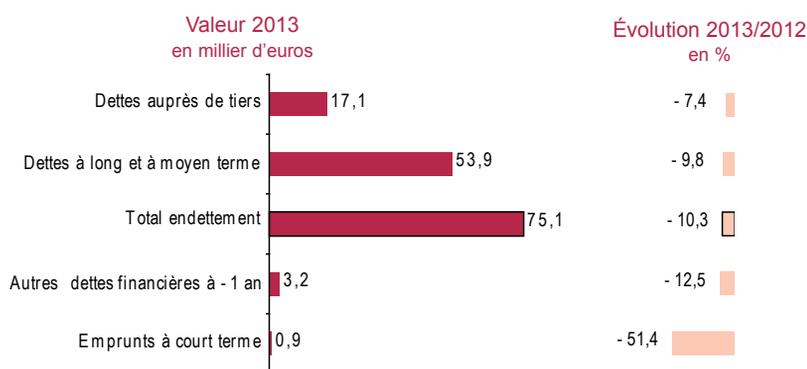
La part des dettes auprès des fournisseurs et les dettes sociales et sur le personnel dans les dettes de tiers augmente à 83 % pour l'orientation.

En fin d'année 2013, les exploitations doivent en moyenne 700 € aux organismes sociaux (1 % des dettes). Les dettes à court terme à 4 100 € sont en recul de 27 %.

Le taux d'endettement, baisse de 2 points à 23 % et reste toujours bien inférieur à la moyenne nationale de l'orientation (40 %). En 2013, les remboursements en capital des emprunts à long ou moyen terme, sont majorés de 33 % (16 700 € en moyenne). Ils constituent pour l'Otex «Tous herbivores» 36 % de l'excédent brut d'exploitation.

Le poids de la dette de la filière s'alourdit donc de 9 points à 41 %, en lien avec la hausse de 30 % sur la somme des annuités des emprunts à long et moyen terme et des frais financiers des emprunts à court terme. Il est plus élevé au niveau national avec 45 %.

Endettement par type de dettes en 2013, Tous herbivores
Des éleveurs moins endettés



Source : Sriset Languedoc-Roussillon - RICA résultats définitifs 2013 et 2012



Toutes orientations de production

15 509 exploitations représentées en Languedoc-Roussillon, soit 5,1 % du total national

Résultats économiques et situation financière des exploitations en 2013 Valeurs moyennes par exploitation et pourcentages d'évolution*

Valeur 2013	Languedoc-Roussillon	France	Indice régional** 100=France
Caractéristiques physiques			
Surface agricole utilisée (en ha)	46,3	87,8	53
<i>dont SAU en fermage</i>	27,6	72,2	38
Unités de travail annuel (UTA) ¹	2,09	2,08	101
<i>dont actifs salariés</i>	0,88	0,64	137
<i>dont actifs non salariés</i>	1,21	1,44	84
Effectifs animaux (en UGB) ²	12,9	87,4	15

1- Unités de travail annuel (équivalent temps plein de l'agriculture)

2- UGB : unité de gros bétail ; 1 UGB équivaut à une vache laitière, une brebis-mère à 0,18 UGB

" - " : donnée absente par nature	Languedoc-Roussillon		France		Indice régional**
	Valeur 2013 en milliers d'euros	2013/2012 en %	Valeur 2013 en milliers d'euros	2013/2012 en %	Valeur 2013 100=France
Résultats de gestion d'une exploitation					
Ventes et autoconsommation	121,7	+ 2,2	202,6	- 2,6	60
Production de l'exercice	129,0	+ 3,0	203,0	- 4,1	64
Production de l'exercice à l'hectare (K€ / ha)	2,8	-	2,3	-	120
Production de l'exercice par actif (K€ / UTA)	61,7	-	97,6	-	63
Valeur ajoutée (hors fermages)	56,7	+ 9,5	69,7	- 15,9	81
Excédent brut d'exploitation (EBE)	42,8	+ 6,1	72,0	- 17,0	60
Résultat d'exploitation	26,2	+ 8,6	40,8	- 27,8	64
Résultat courant avant impôts (RCAI)	24,0	+ 10,4	36,3	- 30,1	66
RCAI par actif non salarié (UTANS)	19,7	+ 11,0	25,2	- 29,6	78
Résultat de l'exercice	28,0	+ 11,7	43,2	- 26,1	65
Subventions					
Subventions d'exploitation	12,1	- 6,9	30,6	- 3,1	39
Part dans le RCAI	50,4	-	84,3	-	60
<i>Aide découplée DPU</i>	5,3	- 1,2	22,4	- 1,8	24
Charges					
Charges d'exploitation (1)	115,8	+ 0,3	196,0	+ 3,5	59
Charges d'approvisionnement	31,3	- 2,9	80,6	+ 3,8	39
Charges de structure	84,5	+ 1,5	115,4	+ 3,3	73
<i>dont charges de personnel</i>	18,6	+ 4,9	14,6	+ 5,5	127
Charges financières (2)	2,5	- 8,2	5,2	- 2,8	48
Charges sociales de l'exploitant	7,6	+ 11,2	13,2	+ 14,9	57
Charges courantes (1) + (2)	118,3	+ 0,1	201,2	+ 3,3	59
Charges courantes à l'hectare (K€ / ha)	2,6	-	2,3	-	111
Dettes					
Dettes totales	89,6	- 3,6	181,1	+ 2,9	49
Dettes à long et à moyen terme	45,3	- 7,2	117,1	+ 1,4	39
Emprunts à court terme	2,5	+ 47,3	6,6	+ 1,0	38
Autres dettes financières à moins d'un an	3,8	- 25,1	9,8	+ 24,8	38
Dettes auprès de tiers	38,1	+ 1,3	47,6	+ 3,0	80
Taux d'endettement (%)	31,0	-	41,4	-	75
Poids de la dette (%)	34,3	-	44,3	-	78
Investissements					
Investissement total	14,0	- 20,7	32,7	- 3,7	43

Champ : Ensemble des moyennes et grandes exploitations

* Les évolutions sont exprimées en valeur courante et calculées sur un échantillon constant, constitué d'exploitations présentes à la fois en 2013 et 2012

** Indice régional = valeur Languedoc-Roussillon / valeur France * 100



Viticulture

9 194 exploitations représentées en Languedoc-Roussillon, soit 20,3 % du total national

Résultats économiques et situation financière des exploitations en 2013 Valeurs moyennes par exploitation et pourcentages d'évolution*

Valeur 2013	Languedoc-Roussillon	France	Indice régional** 100=France
Caractéristiques physiques			
Surface agricole utilisée (en ha)	27,6	23,6	117
dont SAU en fermage	14,3	16,0	89
Unités de travail annuel (UTA) ¹	1,94	2,81	69
dont actifs salariés	0,81	1,52	53
dont actifs non salariés	1,13	1,29	88
Effectifs animaux (en UGB) ²	0,0	0,4	0

1- Unités de travail annuel (équivalent temps plein de l'agriculture)

2- UGB : unité de gros bétail ; 1 UGB équivaut à une vache laitière, une brebis-mère à 0,18 UGB

" - " : donnée absente par nature	Languedoc-Roussillon		France		Indice régional**
	Valeur 2013 en milliers d'euros	2013/2012 en %	Valeur 2013 en milliers d'euros	2013/2012 en %	Valeur 2013 100=France
Résultats de gestion d'une exploitation					
Ventes et autoconsommation	110,7	+ 1,3	214,7	+ 1,9	52
Production de l'exercice	122,0	+ 4,3	219,3	+ 0,9	56
Production de l'exercice à l'hectare (K€ / ha)	4,4	-	9,3	-	48
Production de l'exercice par actif (K€ / UTA)	63,0	-	78,0	-	81
Valeur ajoutée (hors fermages)	59,3	+ 11,2	129,5	+ 0,3	46
Excédent brut d'exploitation (EBE)	38,1	+ 12,3	73,8	- 3,5	52
Résultat d'exploitation	21,4	+ 21,2	51,9	- 5,5	41
Résultat courant avant impôts (RCAI)	19,1	+ 26,7	47,8	- 5,3	40
RCAI par actif non salarié (UTANS)	16,9	+ 28,5	37,1	- 3,6	46
Résultat de l'exercice	23,8	+ 27,8	53,0	- 1,9	45
Subventions					
Subventions d'exploitation	3,8	+ 0,5	3,8	- 5,9	99
Part dans le RCAI	19,9	-	8,0	-	248
Aide dé耦plée DPU	1,2	- 2,8	2,0	- 1,7	60
Charges					
Charges d'exploitation (1)	104,9	+ 0,7	173,9	+ 3,2	60
Charges d'approvisionnement	23,6	+ 0,1	34,9	+ 0,2	68
Charges de structure	81,3	+ 0,9	138,9	+ 4,0	59
dont charges de personnel	17,3	+ 6,8	36,9	+ 6,7	47
Charges financières (2)	2,5	- 12,3	4,4	- 7,7	57
Charges sociales de l'exploitant	6,4	+ 9,9	13,1	+ 3,9	49
Charges courantes (1) + (2)	107,4	+ 0,4	178,2	+ 2,9	60
Charges courantes à l'hectare (K€ / ha)	3,9	-	7,6	-	52
Dettes					
Dettes totales	90,0	- 3,1	192,0	+ 1,0	47
Dettes à long et à moyen terme	43,0	- 7,3	90,8	- 0,4	47
Emprunts à court terme	3,6	+ 99,8	13,7	+ 3,4	26
Autres dettes financières à moins d'un an	3,3	- 38,7	11,3	- 2,1	29
Dettes auprès de tiers	40,1	+ 1,3	76,2	+ 2,8	53
Taux d'endettement (%)	28,5	-	31,9	-	89
Poids de la dette (%)	33,7	-	34,1	-	99
Investissements					
Investissement total	12,5	- 21,4	28,0	+ 29,8	45

Champ : Ensemble des moyennes et grandes exploitations

* Les évolutions sont exprimées en valeur courante et calculées sur un échantillon constant, constitué d'exploitations présentes à la fois en 2013 et 2012

** Indice régional = valeur Languedoc-Roussillon / valeur France * 100

Source : Sriset Languedoc-Roussillon - RICA résultats définitifs 2013 et 2012 en valeurs moyennes par exploitation



Tous herbivores

2 226 exploitations représentées en Languedoc-Roussillon, soit 2,2 % du total national

Résultats économiques et situation financière des exploitations en 2013

Valeurs moyennes par exploitation et pourcentages d'évolution*

Valeur 2013	Languedoc-Roussillon	France	Indice régional** 100=France
Caractéristiques physiques			
Surface agricole utilisée (en ha)	128,1	97,6	131
<i>dont SAU en fermage</i>	82,7	76,3	108
Unités de travail annuel (UTA) ¹	1,48	1,72	86
<i>dont actifs salariés</i>	0,07	0,16	40
<i>dont actifs non salariés</i>	1,41	1,55	91
Effectifs animaux (en UGB) ²	67,5	106,4	63

1- Unités de travail annuel (équivalent temps plein de l'agriculture)

2- UGB : unité de gros bétail ; 1 UGB équivaut à une vache laitière, une brebis-mère à 0,18 UGB

" - " : donnée absente par nature	Languedoc-Roussillon		France		Indice régional** 100=France
	Valeur 2013 en milliers d'euros	2013/2012 en %	Valeur 2013 en milliers d'euros	2013/2012 en %	
Résultats de gestion d'une exploitation					
Ventes et autoconsommation	77,5	+ 1,3	143,6	+ 3,3	54
Production de l'exercice	75,5	- 4,4	147,3	+ 2,4	51
Production de l'exercice à l'hectare (K€ / ha)	0,6	-	1,5	-	39
Production de l'exercice par actif (K€ / UTA)	51,1	-	85,7	-	60
Valeur ajoutée (hors fermages)	15,8	+ 22,7	41,0	- 1,0	39
Excédent brut d'exploitation (EBE)	46,8	+ 1,0	64,8	- 3,1	72
Résultat d'exploitation	28,4	- 0,1	35,9	- 7,4	79
Résultat courant avant impôts (RCAI)	26,0	- 0,8	31,5	- 8,6	82
RCAI par actif non salarié (UTANS)	18,5	- 0,8	20,3	- 7,8	91
Résultat de l'exercice	29,3	- 1,1	37,5	- 7,4	78
Subventions					
Subventions d'exploitation	37,4	- 6,5	37,3	- 3,3	100
Part dans le RCAI	143,7	-	118,3	-	121
<i>Aide découplée DPU</i>	13,1	- 2,1	23,0	- 2,1	57
Charges					
Charges d'exploitation (1)	85,3	- 6,5	150,4	+ 3,6	57
Charges d'approvisionnement	32,3	- 15,7	60,8	+ 4,1	53
Charges de structure	53,0	+ 0,1	89,6	+ 3,3	59
<i>dont charges de personnel</i>	1,2	- 16,2	3,2	+ 8,8	36
Charges financières (2)	2,6	+ 12,6	4,8	- 0,5	54
Charges sociales de l'exploitant	7,7	+ 10,2	9,8	+ 11,4	78
Charges courantes (1) + (2)	87,9	- 6,0	155,1	+ 3,5	57
Charges courantes à l'hectare (K€ / ha)	0,7	-	1,6	-	43
Dettes					
Dettes totales	75,1	- 10,3	157,1	+ 2,7	48
Dettes à long et à moyen terme	53,9	- 9,8	112,4	+ 0,9	48
Emprunts à court terme	0,9	- 51,4	4,6	+ 1,5	20
Autres dettes financières à moins d'un an	3,2	- 12,5	6,1	+ 17,5	52
Dettes auprès de tiers	17,1	- 7,4	34,1	+ 6,8	50
Taux d'endettement (%)	22,6	-	39,6	-	57
Poids de la dette (%)	41,2	-	45,2	-	91
Investissements					
Investissement total	16,6	- 45,8	29,9	- 7,9	56

Champ : Ensemble des moyennes et grandes exploitations

* Les évolutions sont exprimées en valeur courante et calculées sur un échantillon constant, constitué d'exploitations présentes à la fois en 2013 et 2012

** Indice régional = valeur Languedoc-Roussillon / valeur France * 100



Définitions

Production de l'exercice : Somme des produits bruts élémentaires (animaux, produits animaux, végétaux, produits végétaux, produits horticoles) et des produits issus de la production immobilisée, des travaux à façon, de la vente de produits résiduels, des pensions d'animaux, des terres louées prêtes à semer, des autres locations, de l'agritourisme et des produits d'activités annexes.

Valeur ajoutée : Production de l'exercice nette des achats d'animaux déduction faite des consommations intermédiaires, des loyers et fermages, des primes d'assurance et des rabais et ristournes.

Excédent brut d'exploitation (EBE) : Valeur ajoutée produite + remboursement forfaitaire de TVA + subventions d'exploitation + indemnités d'assurances - impôts et taxes - charges de personnel.

Résultat d'exploitation : Excédent brut d'exploitation + transferts de charges + autres produits de gestion courante - dotations aux amortissements - autres charges de gestion courante.

Résultat courant avant impôts (RCAI) : Somme du résultat d'exploitation et du résultat financier. Dans le RICA, il est calculé avant déduction des cotisations sociales de l'exploitant.

C'est aussi la différence entre les produits et les charges courantes. Il constitue une forme de revenu permettant de rémunérer le travail non salarié et les capitaux propres.

Résultat de l'exercice : somme du résultat courant avant impôts et du résultat exceptionnel.

Subventions d'exploitation : Sommes accordées à l'entreprise à titre gratuit par l'Union européenne, l'État, certaines collectivités publiques, ou éventuellement d'autres tiers, pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits normaux ou de faire face à certaines charges normales de l'exercice.

Charges courantes à l'hectare (en milliers d'euros par hectare) : Ensemble des charges d'exploitation et des charges financières rapportées à la SAU.

Charges d'exploitation : Somme des charges d'approvisionnement et des autres charges d'exploitation (ou charges de structures).

Charges d'approvisionnement : Engrais et amendements, semences et plants, produits phytosanitaires, aliments du bétail, produits vétérinaires, combustibles, carburants et lubrifiants, fournitures et emballages.

Charges de structures : Travaux par tiers, eau, gaz, électricité, eau d'irrigation, petit matériel, autres fournitures y compris carburant à la pompe, redevances de crédit-bail, loyers et fermages, loyers du matériel, loyers des animaux, entretien des bâtiments, entretien du matériel, assurances, honoraires vétérinaires, autres honoraires, transports et déplacements, frais divers de gestion, autres travaux à façon et services extérieurs, impôts et taxes, charges de personnel, dotations aux amortissements.

Charges de personnel : Rémunération du personnel salarié et charges sociales correspondantes.

Charges financières : Intérêts et frais financiers.

Charges sociales de l'exploitant : Cotisations qui financent les assurances maladie, vieillesse, accident du travail et maladies professionnelles, et familiales de l'exploitant et des co-exploitants non salariés agricoles. Dans le RICA, elles sont exclues des charges de l'exploitation ainsi que les prestations sociales car elles font partie du domaine du privé mais elles sont enregistrées de façon extra-comptable.

Dettes financières à long et à moyen terme : Emprunts à plus de 2 ans (Crédit agricole et autres banques).

Dettes financières à court terme : Emprunts bancaires à moins de deux ans (Crédit agricole et autres banques) et comptes financiers (banques, chèques postaux, intérêts à payer, concours bancaires).

Dettes non financières (ou dettes auprès des tiers) : Avances et acomptes reçus des clients, dettes d'exploitation (fournisseurs, dettes sociales, État (TVA), dettes sur immobilisations, autres dettes), produits constatés d'avance.

Taux d'endettement (en %) : Ensemble des dettes rapporté au total du passif.

Poids de la dette (en %) : Somme des annuités des emprunts à long et moyen terme et des frais financiers des emprunts à court terme sur l'excédent brut d'exploitation.

Investissement total : Ce sont les acquisitions diminuées des cessions pour l'ensemble des immobilisations (y compris les immobilisations foncières, incorporelles et financières) réalisées au cours de l'exercice augmentées de la différence entre les stocks de début et de fin d'exercice pour les animaux reproducteurs.



MÉTHODOLOGIE

Réforme de la typologie et du champ du RICA depuis 2010

Le plan de sondage et la présentation des résultats du RICA sont fondés sur la typologie communautaire des exploitations agricoles, définie dans un règlement de la Commission. Cette typologie croise l'orientation technico-économique (OTEX) et la classe de dimension économique (CDEX).

Le principe de classement est le suivant. Les caractéristiques physiques de l'exploitation (surfaces, effectifs d'animaux) sont converties en un équivalent monétaire à l'aide de coefficients régionalisés. La dimension économique de l'exploitation est calculée par totalisation de tous les équivalents monétaires, l'orientation par la contribution des différentes activités de l'exploitation à sa dimension économique. Depuis 2010, des simplifications ont été apportées à l'arbre de classification des OTEX, tandis que les classes de dimension ont été complètement revues. Elles sont aussi plus nombreuses, pour intégrer de façon plus correcte les formes d'exploitation très contrastées des pays récemment entrés dans l'Union européenne. Même si l'architecture générale n'est pas fondamentalement modifiée, le cadre concret dans lequel doit se présenter le

plan de sélection du RICA et la répartition de l'échantillon entre les strates sont très différents.

Un point fondamental a été de déterminer le nouveau champ du RICA pour la France. Le RICA ne couvre pas la totalité des exploitations agricoles telles qu'elles sont définies dans les recensements, mais un sous-ensemble, qui élimine les petites exploitations de retraite, de loisir, de subsistance, en général à temps partiel. Le champ du RICA est celui des exploitations agricoles d'au moins 25 000 € de production brute standard (PBS).

Méthodes de collecte et concepts

Le RICA consiste en un recueil annuel d'informations comptables et extra-comptables auprès d'exploitations sélectionnées par échantillonnage (méthode des quotas). Quand l'exploitation dispose d'une comptabilité, celle-ci est harmonisée selon les règles du RICA et donc soumise à des retraitements (recours aux amortissements linéaires, inscription de toutes les terres en propriété au bilan, par exemple) puis complétée par des données extra-comptables (temps de travail, surfaces, nombre d'animaux, etc.). Une comptabilité RICA est établie spécifiquement s'il n'en existe pas (exploitation au forfait non soumise à la tenue d'une comptabilité). Le travail est en général confié à des centres de gestion et de comptabilité

spécialisés, centres d'économie rurale du réseau CER France, associations dépendants du réseau AS (Accompagnement Stratégie), divers autres centres comptables, experts-comptables, et de façon marginale, écoles d'agriculture, centres de recherche et agents de l'administration.

Comme il s'agit d'informations individuelles, on peut reconstituer des ensembles répondant à différents critères, en fonction des objectifs d'étude poursuivis. Les résultats individuels sont étendus à l'ensemble du champ en utilisant un système de pondération basé sur le rapprochement du nombre des exploitations de l'échantillon avec celui de l'univers 2013. Ce dernier est obtenu à partir d'une extrapolation pour l'année 2013 des données des recensements de l'agriculture 2000 et 2010. Un poids est calculé pour chacune des strates résultant du croisement des trois critères : orientation technico-économique (OTEX) - région - taille (CDEX).

Les concepts centraux du RICA sont ceux de la comptabilité d'entreprise, définis par le Plan comptable agricole, lui-même adapté du Plan comptable général. Un rapprochement important des concepts et des principes d'évaluation a été opéré lors de l'établissement de la nouvelle base 1995 des comptes macroéconomiques agricoles, et notamment des comptes par OTEX.

Pour en savoir plus sur le RICA 2013

Données disponibles sur les sites Internet :

- de la Draaf Languedoc-Roussillon : www.draaf.languedoc-roussillon.agriculture.gouv.fr
- du service de la statistique et de la prospective (SSP) : www.agreste.agriculture.gouv.fr

La publication RICA France Tableaux standard 2013 de mars 2015 est intégralement disponible.

Pour la télécharger :

<http://agreste.agriculture.gouv.fr/publications/chiffres-et-donnees/article/rica-france-tableaux-standard-2013>

Les tableaux nationaux (métropole) et régionaux, par OTEX et taille de l'exploitation pour les années 1988 à 2013 sont disponibles dans l'espace «Données en ligne» «Rubrique Économie agricole» du site Agreste mais aussi sur la plate-forme DISAR dans l'espace «Rubrique Économie agricole».

Pour accéder à la plate-forme DISAR à partir du site Internet de la Draaf Languedoc-Roussillon :

<http://www.draaf.languedoc-roussillon.agriculture.gouv.fr/Donnees-en-ligne>

Agreste : la statistique agricole

www.draaf.languedoc-roussillon.agriculture.gouv.fr

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
Service régional de l'information statistique, économique et territoriale
Place Jean-Antoine Chaptal - CS 70039 - 34060 Montpellier cedex 02
Tél. : 04 67 10 18 50 - Fax : 04 67 10 18 51
Courriel : srise.draaf-languedoc-roussillon@agriculture.gouv.fr

Directeur de la publication : Philippe Mérimon
Rédactrice en chef : Camille de Caix
Auteur : Nicole Jacquottet
Composition : Barbara Deltour
©Agreste 2015